

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

*Direction des services de la navigation aérienne*

*Direction des opérations*

**Décision n° 09-154 du 29 septembre 2009 portant désignation  
par intérim des fonctions de chef du centre en route de la navigation aérienne Sud-Est**

NOR : DEVA0929017S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des opérations,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2008 modifié portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA/D n° 2005-0043 du 3 mars 2005 modifiée portant organisation interne de la direction des opérations à la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision n° 11808 DG du 31 juillet 2009 nommant M. Eric BRUNEAU, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des opérations à la direction des services de la navigation aérienne à compter du 29 juillet 2009,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Georges FAURE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, est chargé de l'intérim des fonctions de chef du centre en route de la navigation aérienne Sud-Est du 30 septembre 2009 au 31 octobre 2009.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 29 septembre 2009.

*Le directeur des opérations,*  
E. BRUNEAU